



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°07

Réunion du 22 avril 2024

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X (en visio)		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel		X	
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent		X	
MARLHIN Alexandre	X		
MOMBARD Martine	X		
MONTALBANO Stéphan	X (en visio)		
PEALAT Philippe		X	
PELIN Nathalie		X	
PION Jean-Marie	X		
PROTOY Baptiste	X		
REBOULLET Mathilde		X	
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard		X	

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann		X	



INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Comité de Direction félicite le Pôle d'Excellence du Football Amateur Briffaud pour son titre de Champion de France du Challenge Jean LEROY uniquement réservé aux sections sportives élités. Les jeunes valentinois du LPO ALGOUD LAFFEMAS de VALENCE inscrivent pour la première fois de leur histoire ce titre au palmarès de cette épreuve. A noter également l'excellent comportement des féminines du PEFA dans le challenge Marilou DURINGER.

Le Comité de Direction félicite également la section foot en marchant de l'AS CHAVANAY qualifiée pour la finale nationale à Clairefontaine. Un investissement de plusieurs saisons sur cette nouvelle pratique vient récompenser une des premières section loisir du District Drôme Ardèche.

Par ailleurs, Le District enregistre un nombre de licenciés historique 30 980. Le Président adresse au nom du Comité Directeur ses félicitations aux clubs qui par leur travail de fidélisation ont permis de mettre en valeur notre pratique dans les deux départements.

Il informe également de la création de l'association « Romans Féminine Football Club ». Le Comité de Direction après l'exposé du demandeur est très circonspect quant aux antécédents et à la finalité du projet. Une analyse complémentaire est lancée en considération des enjeux concernant le football féminin sur le bassin romanais.

ADMINISTRATIF

1. Comité Exécutif de la FFF

Le Président informe que le COMEX a repoussé à une date ultérieure le projet de modification de l'élection du prochain Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur. Il ne sera pas présenté à l'AG de juin.

2. Calendrier DDAF

Est évoqué le calendrier des différents événements qui se sont déroulés depuis le dernier Comité de Direction ainsi que l'investissement des différentes composantes du DDAF.

Une projection sur le calendrier de fin de saison est étudiée afin d'anticiper les besoins humains et matériels pour la pleine réussite de ses événements.

3. Dispositifs Fafa Emploi – ANS PSF

T. FOURNEL informe qu'à ce jour, 3 dossiers Fafa Emploi ont été déposés pour la saison 2024/2025. La dernière commission régionale du Fafa se déroulera le 24 avril 2024.

Il informe également que les dossiers relatifs aux Projets Sportifs Fédéraux de l'Agence Nationale du Sport sont à déposer par les clubs avant le 30 avril 2024.

4. Paris 2024

Le District participera au « Club 2024 » organisé par le Département de la Drôme et le CDOS de la Drôme le samedi 10 août 2024.

Bernard BETTON est en charge de ce rendez-vous au CDOS Drôme.





Une information sera effectuée au Département de la Drôme après leur demande d'animation dans le temps du déroulement des Jeux Olympique PARIS 2024.

5. AG Elective : 13 juin 2024

L'appel à candidature a été lancé conformément aux règlements le 13 avril dernier. L'ordre du jour de cette Assemblée Générale sera effectué prochainement.

6. Ressources humaines

Après un constat effectué par le Président et le Trésorier il s'avère nécessaire de distinguer dans nos offres de partenariat les partenaires majeurs. Après consultation des membres du bureau le Président informe que ceux-ci seront désormais pris en charge par Thibault FOURNEL à compter de la saison 2024/2025.

Le Président informe du départ de Roland VIALLET au 1^{er} juillet 2024 pour le District de Lyon et du Rhône. Le Comité de Direction félicite et remercie Roland pour son investissement et son professionnalisme tout au long de ces 25 ans au service de l'institution.

7. Equipe Technique Elargie

Le Président informe de la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement concernant l'Equipe Technique Elargie du District pour la saison 2024/2025 à la suite du changement de dénomination sociale de la société associée au DDAF dans le traitement de ces dossiers.

JURIDIQUE

1. Conciliation CNOSF

Le Président revient sur le dossier de conciliation devant le Comité National Olympique du Sport Français demandé par un club Drôme Ardéchois.

Il informe de la proposition de conciliation du 9 avril 2024 du CNOSF en conséquence des éléments retenus. Celui-ci propose de s'en tenir à :

- D'une part à la décision la commission de discipline du district Drôme Ardèche de football
- Et
- D'autre part, à la décision de la commission d'appel disciplinaire de ce même district.

2. Honorabilité

Le Président informe de l'existence d'une Commission d'Honorabilité FFF en liaison avec le ministère des sports. La protection des licenciées et licenciés est une démarche de fond destinée à assurer leur accueil en toute sécurité. Un numéro d'écoute et une plateforme de signalement sont mis en place.

3. Modifications réglementaires

P. FAURIE présente les vœux qui seront soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 13 juin prochain : Art 226 des Règlements Généraux / Art 10 Championnats Séniors.

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football proposera une modification de ses statuts concernant les délégations des districts aux Assemblées Générales, qui si le vote est favorable, seront élues pour 4 ans.





4. Situation CS CRUASSIEN

Le Président informe de la situation du club de CRUAS et de la décision du Conseil de Ligue de la LAuRAFoot ci-après :

Pascal PARENT informe le Conseil de Ligue de la communication de la mairie de Cruas concernant la situation du club du CS Cruas mis en liquidation judiciaire en ayant laissé une dette importante au district Drôme-Ardèche et dans une moindre mesure à la ligue. Malgré une délibération de la Mairie de Cruas pour solder ce dossier auprès des 2 instances, le liquidateur n'en a pas tenu compte et n'a donc pas verser les sommes en question. Un nouveau club AS CRUAS a été autorisé à se créer entre temps pour que les jeunes puissent continuer à jouer.

Après discussions, sur la base de l'article 47-4 des règlements généraux de la LAuRAFoot et pour éviter que la solution « de facilité » consistant à dissoudre un club pour en recréer un sur les cendres du précédent sans se soucier de l'arriéré ne prospère, le Conseil de Ligue décide d'interdire jusqu'à nouvel ordre toute prise de licence « compétition » pour le nouveau club de l'AS Cruas.

Seules les licences jusqu'à U13 inclus, loisirs, dirigeants, éducateurs et arbitres pourront être délivrées tant que les sommes dues aux 2 instances par l'ancien club CS Cruas auquel s'est substitué le nouveau club de l'AS Cruas ne seront pas réglées.

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de sept jours à compter de la réception de la notification de décision dans les conditions de forme inscrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

SPORTIF

1. Finale du Festival Pitch U13 : 6 avril 2024

Le Comité de Direction revient sur la finale départementale du Festival Pitch U13 qui s'est tenue le samedi 6 avril dernier et félicite l'ensemble des parties prenantes pour la parfaite organisation de l'événement. L'O. Valence, le RCF 07 se qualifie pour la phase régionale garçons et l'O. Salaise Rhodia se qualifie pour la phase régionale filles.

2. Événement FFF Futnet : 13 avril 2024

C. BRESSON revient sur l'événement Futnet qui s'est déroulé le 13 avril à ST VALLIER. Ce fut une belle journée de promotion de l'activité et une belle image pour le District à l'échelle nationale. Le Comité de Direction remercie les clubs de l'ES Sarras St Vallier, de l'ES Nord Drôme et du Tennis club de Saint-Vallier/Sarras pour la parfaite collaboration à l'organisation de cet événement.

Il remercie la FFF pour les moyens importants mis à disposition pour la promotion de cet événement.

3. Organisation du calendrier sportif 2025

P. AUBERT propose un process de fonctionnement pour établir le calendrier sportif 2024-2025. L'ensemble des membres du groupe de travail (commission sportive, commission en arbitrage, commission technique) se réuniront le 23 mai 2024.

4. Engagement Coupe de France 2024-2025

La date limite pour les engagements en Coupe de France 2024/2025 est positionné au 15 juin 2024. B. DELORME est le référent du District sur cette compétition.





5. Etat des compétitions 2023-2024

A la suite des intempéries, les matchs de retard des différentes compétitions (jeunes, féminines, séniors) ont majoritairement été rattrapé.

6. Dotations - Finales des Coupes

Le Président informe que l'ensemble des finalistes des coupes (U13 à Vétérans) seront dotés d'un jeu de maillots aux couleurs et aux logos du club pour participer à la finale. Cette demande ancienne peut se concrétiser par la capacité d'un prestataire de fournir ces équipements dans un délai très court dès la connaissance des finaliste et la journée des finales.

7. Sport Etude

Le Président informe de l'ouverture d'un sport étude à la rentrée 2024 à Vals les Bains. Le concours d'entrée aura lieu le lundi 29 avril prochain.

8. Projet Club : Jury

Les jurys relatifs au Projet Club se tiendront les 16, 28 et 30 mai prochain au siège du District. A cette occasion les clubs accompagnés sur la saison 2023/2024 auront l'occasion de présenter les conclusions de leurs travaux.

DIVERS

1. Opération Buts mobiles

Les buts relatifs à l'opération mini-buts FFF ont été livrés cette semaine au sein des clubs. Conformément à l'opération, le District a participé à cette opération à hauteur de 30%. Le Président remercie Martine MOMBARD pour le suivi de ce dossier.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD